

Avis public

Réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans quatre établissements en santé situés dans l'est de l'Ukraine, incluant la construction des incinérateurs. – Période de consultation publique.

30 septembre 2024 – Affaires mondiales Canada doit déterminer si le projet proposé Réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans quatre établissements en santé, incluant la construction des incinérateurs situés dans l'est de l'Ukraine est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Affaires mondiales Canada invite le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés publics et pourraient être publiés en ligne.

Les commentaires écrits doivent être soumis **d'ici le 30 octobre 2024** à :

Direction générale des opérations d'aide Internationale
Direction de la supervision et de l'appui aux programmes
Affaires mondiales Canada
Courriel : CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca

Le projet proposé

Titre du projet: Réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement dans quatre établissements en santé, incluant la construction des incinérateurs dans l'est de l'Ukraine).

Résumé du projet

Ce projet, financé par le gouvernement canadien par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada (AMC) dans le cadre de l'initiative Réponse humanitaire multisectorielle globale pour les communautés en conflit et à risque de catastrophe en Éthiopie, au Liban, en Syrie, en Ukraine et au Yémen (2024-2026), et mis en œuvre par International Medical Corps (IMC). En Ukraine, le projet vise à garantir la disponibilité des services de l'eau, assainissement et l'hygiène dans quatre établissements de santé. Ces services aideront les personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP) et les communautés d'accueil touchées par la guerre à utiliser les établissements de santé réhabilités. La réhabilitation sera réalisée

en mettant l'accent sur une accessibilité équitable et guidée par l'approche WASH-Fit (Outil d'amélioration des infrastructures sanitaires)

Les activités proposées en Ukraine se concentrent sur la réhabilitation de quatre établissements de santé et la fourniture d'articles et d'outils de nettoyage essentiels, intégrés à une formation de recyclage IPC pour le personnel des établissements de santé responsable de la désinfection et de la gestion des déchets médicaux. Les travaux de réhabilitation donneront la priorité à l'inclusivité, en particulier pour les personnes ayant des besoins particuliers. Cela impliquera le remplacement des fenêtres et des portes cassées ou brisées, la réparation des fissures, la modernisation des installations d'eau et d'assainissement non fonctionnelles (16 toilettes, 4 douches, 32 lavabos) et l'installation de quatre toilettes accessibles avec les rampes et d'accessoires supplémentaires pour garantir l'accessibilité pour les personnes handicapées, y compris celles ayant une déficience visuelle ou auditive.

En plus, quatre ensembles des articles de nettoyage, d'outils et les poubelles seront fournis pour faciliter la collecte et le tri appropriés des déchets, y compris les déchets médicaux. IMC organisera également une formation en PCI pour garantir que le personnel des établissements de santé responsable de la gestion des déchets connaît bien les pratiques clés en PCI telles que l'hygiène des mains, la gestion des déchets, le nettoyage et la désinfection de l'environnement et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI).

Tous les travaux de réhabilitation proposés seront coordonnés avec le ministère de la Santé, la direction des établissements de santé et les autorités locales, dans le respect des règles et réglementations locales en matière de construction. La mise en œuvre de ces activités sera étroitement coordonnée avec le cluster santé, dirigé par l'OMS et codirigé par IMC Ukraine.

IMC UK réalisera une évaluation de l'impact environnemental (EIE) pour évaluer les impacts potentiels que les activités proposées auront sur l'environnement. L'évaluation de l'impact environnemental sera guidée par la réglementation environnementale d'Ukraine et par la Loi canadienne sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement de 2012.

Partenaire : International Medical Corps (IMC)

Localisation : Est de l'Ukraine